Fiche Technique:Formation KYC KYB Maroc

Objectifs de la formation

> Alignement sur les exigences marocaines: Bank Al-Maghrib, UTRF, AMMC, ACAPS, Loi 43-05 et Loi 09-08 (CNDP).

- Sécuriser les opérations et protéger la réputation face aux risques LBC/FT.
- Standardiser les étapes clés KYC/KYB: identification, vérification, UBO, risque, filtrage, revue périodique.
- Réduire les faux positifs et accélérer les contrôles avec une meilleure qualité de données.
- Documenter et tracer les diligences pour l'audit (audit trail, check-lists, matrices de décision).
- Renforcer les compétences pratiques: UBO complexes, niveaux de vigilance, justification des décisions.
- Intégrer le digital: API d'identité, détection, archivage électronique probant.

Population cible

- Banques, établissements de paiement, fintech et insuretech.
- Assureurs, courtiers, sociétés de gestion et microcrédit.
- Opérateurs télécoms, e-commerçants, marketplaces.
- Industries exportatrices, logistique, zones franches (CFC, Tanger Med, Midparc, Atlantic Free Zone, Technopark).
- Secteur public et opérateurs d'infrastructure.
- Profils: front/middle/back-office, conformité, risques, IT, managers.

Durée de la formation

Élément	Détail
Durée globale	4 à 12 semaines selon taille et exposition au risque
Formats	Présentiel, classes virtuelles, accompagnement sur site; parcours modulaires par profil
Gouvernance & rythme	Comité de pilotage bimensuel; déploiement par vagues (pilotes puis généralisation)
Cadence type	S1 cadrage · S2–3 diagnostic · S3–5 conception/procédures · S5–9 déploiement/coaching · S9–10 évaluation · S10–12 clôture

Programme de la formation

Modules conçus à partir du diagnostic, avec cas pratiques marocains, check-lists et artefacts d'audit.

Module 1 — Fondamentaux KYC/KYB au Maroc

- Cadre LBC/FT (Loi 43-05), autorités (Bank Al-Maghrib, UTRF, AMMC, ACAPS) et CNDP (Loi 09-08).

Module 2 — Identification et vérification

- Clients/tiers, documents locaux (CNI, passeport, ICE, RC, attestations), preuves et cohérence.

Module 3 — UBO et structures complexes

- Cartographier l’ownership, qualifier les UBO, traiter PEP et structures multi-juridictionnelles.

Module 4 — Profilage du risque et vigilance

- CDD/EDD, déclencheurs, périodicité des revues selon le risque et secteurs sensibles.

Module 5 — Screening et watchlists

- Sanctions ONU/UE/OFAC si pertinent, PEP domestiques, réduction des faux positifs et traçabilité.

Module 6 — Data privacy et archivage

- Protection des données (Loi 09-08), qualité, conservation, accès et audit trail probant.

Module 7 — Procédures et gouvernance

- Rôles/responsabilités, arbres de décision, escalade, contrôle interne et reporting.

Module 8 — Cas pratiques et ateliers terrain

- Dossiers réalistes marocains, check-lists, templates, coaching et feedback opérationnel.

Module 9 — Évaluation et certification

- Tests théoriques et pratiques, validation des acquis, plan d’amélioration continue.
